

seur, dans l'espoir qu'une telle trahison protégerait l'intéressé contre toute attaque. Il y a une grande différence entre cette façon de procéder et la ligne de conduite préconisée par notre gouvernement à l'égard de ce problème; on s'en rendra compte en se reportant à l'allocation radiodiffusée, où je proposais des négociations avec la Chine communiste. Après avoir formulé cette proposition, j'ajoutais tout de suite:

Cette façon de procéder,—ou encore la situation qui la rend nécessaire,—ne doit pas affaiblir notre détermination d'affermir nos moyens de défense, ni nuire à notre programme à cet égard. Il ne faudrait surtout pas qu'elle affaiblisse l'unité ou la collaboration amicale qui existe entre les nations du monde libre qui travaillent conjointement et si étroitement à établir la paix et la stabilité dans le monde.

Dans cette déclaration et dans d'autres formulées à la même époque, j'ai souligné le danger auquel nous étions exposés et les sacrifices qu'il nous imposait. Loin de bercer nos gens d'illusions trompeuses au sujet de la sécurité en posant un geste qu'à bon droit on aurait pu considérer comme mesure d'apaisement, j'ai affirmé, et d'autres membres du Gouvernement l'ont réitéré comme je le fais en ce moment, que le monde libre est en proie au plus grave danger. Une trêve en Corée n'aurait pas enrayé le danger, mais elle nous aurait peut-être permis d'y faire face avec plus d'assurance.

Si ceux d'entre nous qui ont préconisé des négociations de ce genre avec les communistes chinois sont partisans de l'apaisement, nous ne sommes pas les seuls. Qui prétendra, à la Chambre, que M. Churchill a coutume de s'aplatir devant les agresseurs ou de les apaiser? Que pense-t-il de la présente situation? Voici ce qu'il affirmait à la Chambre des communes de Westminster le 14 décembre:

La seule ligne de conduite prudente qui s'offre aux États-Unis et à nous, c'est de stabiliser la situation militaire locale...

C'est-à-dire en Corée.

...et si l'occasion se présente alors, de négocier avec les agresseurs...

Un peu plus loin dans le même discours il disait:

En soi, l'apaisement peut être bon ou mauvais, selon les circonstances. L'apaisement dû à la faiblesse et à la peur est à la fois futile et fatal. L'apaisement issu de la puissance est magnanime et noble; ce serait le plus sûr et, peut-être, le seul moyen d'assurer la paix mondiale.

Les événements ont maintenant démontré, grâce surtout au magnifique effort des États-Unis, qu'en Corée les Nations Unies ne sont ni faibles ni apeurées et qu'elles gagnent en puissance. Nous fondant sur cette puissance, il sera toujours sage, à mon avis, de négocier,

[L'hon. M. Pearson.]

d'"apaiser", pour employer le mot de M. Churchill, en vue de mettre fin le plus tôt possible, à des conditions honorables, à cette diversion épuisante.

L'un des instruments de ce prétendu apaisement était le comité des Nations Unies pour la cessation des hostilités, auquel j'ai eu l'honneur de siéger avec le président de l'Assemblée, M. Entezam, d'Iran, et sir Benegal Rau, délégué de l'Inde. Je vous assure, monsieur l'Orateur, qu'en assumant cette fonction, je n'étais pas volontaire. J'étais victime de la conscription, car ce n'est pas un emploi qu'on choisit de gaieté de cœur. Je n'entends pas exposer en détail le travail accompli par ce comité, mais il est certains aspects de cette initiative que je tiens à préciser.

En certains milieux, on a vu là une intervention oiseuse, sinon dangereuse, de la part de quelques idéalistes naïfs, entreprise dans le seul dessein d'apaiser l'opinion publique des pays asiatiques. Il est exact que ce sont les pays asiatiques qui ont eu l'idée de constituer un comité chargé de déterminer les conditions d'un accord éventuellement satisfaisant sur la cessation des hostilités. Il n'est pas moins exact que bon nombre d'autres membres de l'ONU, y compris le Canada, avaient été particulièrement désireux, autant que possible, de demander conseil aux nations asiatiques sur le meilleur moyen de rétablir la paix en Asie.

J'aimerais préciser, toutefois, que la résolution portant création d'un comité pour la cessation des hostilités a bénéficié de l'appui de tous les membres des Nations Unies, à la seule exception du bloc soviétique. C'est ainsi que les États-Unis, en particulier, ont effectivement aidé et encouragé le travail des membres du comité. Leur tâche était extrêmement ardue, souvent même décourageante. Dans un article que je lisais dernièrement, on nous appelait "trois hommes en quête d'une suspension d'armes". Notre enquête n'a pas abouti. Il reste qu'après que le haut commandement à Washington eût consenti à des modalités de suspension d'armes qui nous semblaient raisonnables, nous avons cherché à entrer effectivement en contact avec le gouvernement populaire de Pékin. Mais, pendant longtemps, nos efforts sont restés vains. J'ajouterai qu'on ne nous a même pas traités avec beaucoup d'égards.

Cependant, le 21 décembre, le ministre de la Chine aux Affaires étrangères nous répondait à la radio, déclarant qu'on avait constitué de façon illégale ce comité pour la cessation des hostilités. Il demandait que les pourparlers en vue d'un règlement politique fussent entamés avant et non après la cessation des hostilités en Corée. Bien entendu, cette